



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du mardi 15 octobre 2019
à 18 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance
- 10.02** Constaté l'avis de convocation et adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville du 15 octobre 2019.
- 10.03** Présentation du budget 2020 et du Programme triennal d'immobilisations (P.T.I.) 2020-2021-2022 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.
- 10.04** Période de questions du public

30 – Administration et finances

- 30.01** Approuver et transmettre au comité exécutif de la Ville de Montréal les priorités relatives aux projets inscrits dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations (P.T.I.) 2020-2021-2022 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.
- 30.02** Dresser et transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement 2020 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

70 – Autres sujets

- 70.01** Levée de la séance



Dossier # : 1191616006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs , Ressources financières et gestion immobilière
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Approuver et transmettre au comité exécutif de la Ville de Montréal les priorités relatives aux projets inscrits dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations (P.T.I.) 2020-2021-2022 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

D'approuver la liste des projets, jointe au dossier, qui constitue le Programme triennal d'immobilisations de l'arrondissement, de même que les montants d'investissement et les sources de financement prévus pour ces projets en 2020, 2021 et 2022 et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

Signé par Lisa SIMINARO **Le** 2019-09-20 18:19

Signataire :

Lisa SIMINARO

Directrice d'arrondissement
Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs

IDENTIFICATION

Dossier # :1191616006

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs , Ressources financières et gestion immobilière
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Approuver et transmettre au comité exécutif de la Ville de Montréal les priorités relatives aux projets inscrits dans le cadre du Programme triennal d'immobilisations (P.T.I.) 2020-2021-2022 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.

CONTENU

CONTEXTE

L'administration municipale a fixé l'enveloppe globale nette des dépenses d'investissements de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à 21 339 000 \$ pour les trois prochaines années ou à 7 113 000 \$ par année.

Le présent dossier a pour but l'adoption de l'enveloppe budgétaire du Programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 de l'arrondissement.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

L'approbation de la liste des projets est nécessaire à la poursuite des projets déjà amorcés et à la réalisation de nouveaux projets.

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'enveloppe budgétaire du P.T.I. 2020-2021-2022 se détaille comme suit:

Année	2020	2021	2022	TOTAL
Investissement net	7 113	7 113	7 113	21 339

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Transmission du budget au comité exécutif: 16 octobre 2019

Adoption du budget PTI 2020-2021-2022 par le conseil municipal: Semaine du 16 décembre 2019.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Mario LAVALLÉE
Conseiller en gestion ressources financières-
chef d'équipe

ENDOSSÉ PAR

Le : 2019-09-16

Marie-Pierre BUSSEAU
Directrice - Performance, greffe et services
administratifs



Dossier # : 1191616005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs , Ressources financières et gestion immobilière
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Dresser et transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

De dresser et de transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville pour l'exercice 2020.

Signé par Lisa SIMINARO **Le** 2019-10-07 17:23

Signataire :

Lisa SIMINARO

Directrice d'arrondissement
Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs

IDENTIFICATION

Dossier # :1191616005

Unité administrative responsable :	Arrondissement Ahuntsic-Cartierville , Direction performance_greffe et services administratifs , Ressources financières et gestion immobilière
Niveau décisionnel proposé :	Comité exécutif
Projet :	-
Objet :	Dresser et transmettre au comité exécutif le budget de fonctionnement de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

CONTENU

CONTEXTE

En vertu de l'article 143.2 de la Charte de la Ville de Montréal, le conseil d'arrondissement doit présenter ses prévisions budgétaires et les transmettre au Comité exécutif.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

DESCRIPTION

Pour l'exercice 2020, l'arrondissement dépose un budget équilibré totalisant 57 223 200 \$ comparativement à 56 706 000 \$ en 2019. Une hausse de 517 200 \$.
Ce budget a été réalisé en tenant compte des orientations retenues par la Ville centre soit:

- Indexation des transferts centraux de 1,0 %,
- Fin de la réforme du financement des arrondissements,
- Bonification des transferts centraux à l'égard des activités de déneigement, des parcs et des bibliothèques,

JUSTIFICATION

ASPECT(S) FINANCIER(S)

Le budget de dépenses est financé par les sources suivantes:

- Transferts centraux 47 816 500 \$
- Taxe relative aux services 7 392 600 \$
- Revenus de sources locales 2 014 100 \$

TOTAL 57 223 200 \$

DÉVELOPPEMENT DURABLE

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

Transmission du budget au comité exécutif: 16 octobre 2019

Adoption du budget 2020 par le conseil municipal: Semaine du 16 décembre.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

Conformément aux dispositions de l'article 143.2 de la Charte de la Ville de Montréal, le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au comité exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, son budget de fonctionnement.

À la suite de vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Mario LAVALLÉE
Conseiller en gestion ressources financières-
chef d'équipe

ENDOSSÉ PAR

Le : 2019-10-04

Marie-Pierre BUSSEAU
Chef de division - ressources humaines